# 2015

## Episodes de pollution de l'air en Guyane Française – Bilan 2015



ORA de Guyane Immeuble EGTRANS INTERNATIONAL ZI de Dégrad-des-Cannes 97343 Cayenne cedex Tel: 05 94 28 22 70 – Fax: 05 94 30 32 58 www.ora-guyane.org

08/03/2016



## Episodes de pollution de l'air en Guyane Française

### **Bilan 2015**

Ref 2015-SF-CMK

Ile de Cayenne – Kourou

ORA de Guyane

#### **Avertissement**

Les informations contenues dans ce rapport traduisent la mesure d'un ensemble d'éléments à un instant donné t, caractérisé par des conditions climatiques propres.

L'ORA de Guyane ne saurait être tenu pour responsable des évènements pouvant résulter de l'interprétation et/ou de l'utilisation des informations faites par un tiers.

	Rédaction	Vérification	Approbation		
Nom	Alexandre GATINEAU	Kathy PANECHOU-PULCHERIE	Rodolphe SORPS		
Qualité	Chargé d'étude	Directrice	Président		
Visa	Mar	Josephens	10,		
		7	191		



## Liste des sigles et acronymes

- NO<sub>2</sub>: Dioxyde d'azote

- SO<sub>2</sub>: Dioxyde de soufre

- O<sub>3</sub>: Ozone

- ORA : Observatoire Régional de l'Air

- PM10 : Particules en suspension

- SA: Seuil d'Alerte

- SIR : Seuil d'Information et de Recommandation

- ZUR : Zone Urbaine Régionale

- ZR : Zone Régionale



## **Sommaire**

Liste des sigles et acronymes	3
Sommaire	4
Introduction	5
Dépassement des seuils à la station « KALOU »	6
Dépassements des seuils à la station « CAIENA »	7
Dépassements des seuils à la station « BRADY »	8
Récapitulatif des dépassements depuis 2002	9
Conclusion	10
Annexe : Zongge de la Guyane au 1 <sup>er</sup> Janvier 2010	11



#### Introduction

L'ORA de Guyane est l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en Guyane Française. Sa principale mission est de mesurer la qualité de l'air et de prévenir la pollution atmosphérique dans cette région.

A cet effet, en 2015, deux stations fixes sont implantées dans l'île de Cayenne<sup>1</sup>:

- La station de fond périurbaine « KALOU », située à l'école élémentaire Guimanmin de Matoury et opérationnelle depuis le 17 juillet 2014.
- La station de fond urbaine « CAIENA3 », dans l'enceinte du collègue Auxence Contout de Cayenne et fonctionnelle depuis le 13 mars 2015.
- La station de fond urbaine « **BRADY** », sise dans l'enceinte du lycée Gaston Monnerville de Kourou a quant à elle été mise en service le 2 septembre 2015.

<u>Un épisode de pollution de l'air ambiant</u> est une période au cours de laquelle le niveau d'un ou de plusieurs polluants atmosphériques comprenant les particules en suspension (PM10), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et l'ozone (O<sub>3</sub>) est supérieur au seuil d'information et de recommandation (indice 8) ou au seuil d'alerte<sup>2</sup> (indice 10).

- Le seuil d'information et de recommandation est le niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de groupes d'individus particulièrement sensibles au sein de la population et qui rend nécessaire l'émission d'informations immédiates et adéquates à destination de ces groupes et des recommandations pour réduire certaines émissions.
- Le seuil d'alerte est le niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé de l'ensemble de la population ou de dégradation de l'environnement, justifiant l'intervention de mesures d'urgence.

En Guyane, un épisode de pollution est caractérisé lorsqu'il y a constat de dépassement d'un seuil sur au moins une station de fond. Les concentrations correspondantes à chacun des polluants sont présentées dans le tableau ci-dessous.

POLLUANT	Seuil d'information et de recommandation	Seuil d'alerte
Particules en suspension (PM10)	<ul> <li>50 μg/m³ en moyenne journalière</li> </ul>	<ul> <li>80 μg/m³ en moyenne journalière</li> <li>Dépassement du seuil d'information et de recommandation durant trois jours consécutifs.</li> </ul>
Dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )	• 300 μg/m³ en moyenne horaire	<ul> <li>500 μg/m³ en moyenne horaire sur trois heures consécutives.</li> </ul>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Zone Urbaine Régionale de Guyane

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le SA est aussi dépassé en cas de dépassement du SIR pour les PM10 pendant plus de 3 jours consécutifs.



POLLUANT	Seuil d'information et de recommandation	Seuil d'alerte
Dioxyde d'azote (NO₂)	• 200 μg/m³ en moyenne horaire	<ul> <li>400 μg/m³ dépassé sur trois heures consécutives.</li> <li>200 μg/m³ en moyenne horaire si la procédure d'information et de recommandation a été déclenchée la veille et le jour même et que les prévisions font craindre un nouveau risque de déclenchement pour le lendemain.</li> </ul>
Ozone (O3)	• 180 μg/m³ en moyenne horaire	<ul> <li>1er seuil : 240 μg/m³ en moyenne horaire dépassé pendant 3 heures consécutives.</li> <li>2er seuil : 300 μg/m³ en moyenne horaire dépassé pendant 3 heures consécutives.</li> <li>3eme seuil : 360 μg/m³ en moyenne horaire.</li> </ul>

Tableau descriptif des seuils par polluant

## Dépassement des seuils à la station « KALOU »

La station « KALOU » ayant été en fonctionnement une plus grande partie de l'année que ses homologues, enregistre le plus de dépassements de seuils. Au cours de l'année 2015, tous les dépassements des seuils réglementaires relevés en Guyane sont dus aux particules en suspension.

	Dépassements du SIR	Dépassements du SA	Dépassements totaux	Moyenne des valeurs journalières
Kalou	23	24 <sup>3</sup>	47	$31\mu g/m^3$

Tableau des dépassements à « KALOU »

Il y a eu 23 dépassements du SIR et 24 dépassements du SA sur la station de Matoury. Ainsi, durant 47 jours, la concentration moyenne en PM10 y a été supérieure à la valeur seuil de 50µg/m³.

L'objectif de qualité établi par le code de l'environnement et la directive Européenne 2008/50/CE n'est pas respecté **pour les particules en suspension**. Les seuils d'évaluation supérieurs sont dépassés pour les données journalières et annuelles.

Valeur ou seuil	Objectif de qualité	Valeur limite		Seuil d'év infér		Seuil d'évaluation supérieur	
Période prise en compte	Année civile	24 heures	Année civile	24 heures	Année civile	24 heures	Année civile
Valeurs réglementaires	30µg/m³ en moyenne annuelle	50μg/m <sup>3</sup> à ne pas dépasser plus de 35 fois	40μg/m³	25μg/m <sup>3</sup> à ne pas dépasser plus de 35 fois	20μg/m³	35μg/m <sup>3</sup> à ne pas dépasser plus de 35 fois	28μg/m³

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dont 4 alertes sur persistances d'un épisode de pollution (plus de 3 jours consécutifs constaté de dépassement du SIR)



Valeur ou seuil	Objectif de qualité	Valeur	limite	Seuil d'év infér		Seuil d'évaluation supérieur	
Valeurs relevées en 2015	31μg/m <sup>3</sup>	47 jours	31μg/m³	101 jours	31μg/m³	76 jours	31μg/m <sup>3</sup>
Respect de la règlementation en 2015	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non

Tableau de confrontation des résultats de « KALOU » aux normes en vigueur

### Dépassements des seuils à la station « CAIENA »

Mise en fonctionnement mi-mars 2015, la station CAIENA a tout de même enregistré un nombre de dépassements supérieurs à 35.

	Dépassements du SIR	Dépassements du SA	Dépassements totaux	Moyenne des valeurs journalières
Caiena	19	24 <sup>4</sup>	43	28 <sup>5</sup>

Tableau des dépassements à « CAIENA »

19 dépassements du SIR et 24 dépassement du SA ont été observé à Cayenne entre la mise en service de la station et le 31 décembre 2015.

Valeur ou seuil	Objectif de qualité	Valeur	limite	Seuil d'év infér		Seuil d'évaluation supérieur		
Période prise en compte	Année civile	24 heures	Année civile	24 heures	Année civile	24 heures	Année civile	
Valeurs réglementaires	30μg/m <sup>3</sup> en moyenne annuelle	50μg/m³ à ne pas dépasser plus de 35 fois	40μg/m³	25μg/m <sup>3</sup> à ne pas dépasser plus de 35 fois		35μg/m³ à ne pas dépasser plus de 35 fois	28μg/m³	
Valeurs relevées en Guyane en 2015	28μg/m³	43 jours	31μg/m <sup>3</sup>	89 jours	28μg/m³	61 jours	28μg/m³	
Respect de la règlementation en 2015	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	

Tableau de confrontation des résultats de « CAIENA » aux normes en vigueur

Malgré sa mise en fonctionnement en cours d'année, la station de Cayenne montre de nombreux dépassements de seuils réglementaires. L'objectif de qualité semble respecté mais la moyenne de

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Dont 4 alertes sur persistances d'un épisode de pollution (plus de 3 jours consécutifs constaté de dépassement du SIR)

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> La moyenne est possiblement pondérée vers le bas par le fait que la station n'était pas en fonctionnement en janvier et février, période des poussières



28μg/m³ est probablement minorée du fait que la station n'était pas en fonctionnement en janvier et en février, période de haute concentration moyenne.

#### Dépassements des seuils à la station « BRADY »

Le taux de fonctionnement annuel de la station est faible en raison de sa mise en fonctionnement au cours du mois de septembre. En conséquence, les valeurs réglementaires ne sont données qu'à titre indicatif.

« BRADY » est la première station de la ZR (voir Annexe). Mise en service le 02 septembre 2015 et inaugurée le 18, BRADY a été témoin de 12 épisodes de pollution sur le seul mois de décembre.

	Dépassements du SIR	Dépassements du SA	Dépassements totaux	Moyenne des valeurs journalières
Brady	9	3	12	28 <sup>6</sup>

Tableau des dépassements à « BRADY »

Ci-dessous le tableau comparatif des résultats de la station avec les normes environnementales.

Valeur ou seuil	Objectif de qualité	Valeur	limite	Seuil d'év infér		Seuil d'évaluation supérieur		
Période prise en compte	Année civile	24 heures	Année civile	24 heures	Année civile	24 heures	Année civile	
Valeurs réglementaires	30μg/m <sup>3</sup> en moyenne annuelle	50μg/m³ à ne pas dépasser plus de 35 fois	40μg/m³	25μg/m <sup>3</sup> à ne pas dépasser 20μg/m <sup>3</sup> plus de 35 fois		35μg/m³ à ne pas dépasser plus de 35 fois	28μg/m³	
Valeurs relevées en Guyane en 2015	28μg/m³	12 jours	28μg/m³	31 jours 28μg/m		19 jours	28μg/m³	
Respect de la règlementation en 2015	Oui	-	Oui	-	Non	-	Non	

Tableau de confrontation des résultats de « BRADY » aux normes en vigueur

De manière générale, on observe des concentrations moyennes plus élevées en PM10 sur la station de Kourou qu'à Cayenne ou à Matoury. Une des raisons pourrait être sa plus grande proximité avec la mer, la station serait donc plus sous influence des aérosols marins et des poussières du Sahara. Une expérience programmée en 2016 nous aidera à estimer et à modéliser la baisse de concentrations des PM10 dans l'air par rapport à la distance parcourue dans les terres.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> La moyenne est possiblement pondérée vers le bas par le fait que la station n'était pas en fonctionnement de janvier à août.



## Récapitulatif des dépassements depuis 2002<sup>7</sup>

Les dépassements de la valeur de  $50 \mu g/m^3$  en moyenne journalière pour les PM10 sont répertoriés par mois et par année dans le tableau suivant.

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
2002	-	-	-	5	9	0	0	0	0	0	0	3	17
2003	3	5	13	8	6	1	0	0	0	0	1	4	41
2004	1	9	18	2	0	0	0	0	0	1	0	0	30
2005	7	2	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	16
2006	0	0	14	5	0	0	0	0	0	0	0	1	20
2007	19	8	13	5	1	0	0	0	0	0	3	0	49
2008	8	8	5	3	0	0	0	0	0	0	0	0	24
2009	1	2	2	5	16	4	0	0	0	0	1	0	31
2010	3	6	14	11	0	1	0	0	0	1	0	1	37
2011	7	0	7	13	2	0	0	0	0	0	0	nc <sup>8</sup>	29
2012	nc	nc	nc	nc	nc	nc	0	0	0	0	0	3	nc
2013	7	1	0	4	0	2	2	0	0	0	0	2	18
2014	3	9	10	5	4	3	0	0	0	0	0	4	38
2015	5	3	10	17	4	0	0	0	0	0	0	8	47

Tableau récapitulatif des dépassements depuis 2002

Ci-dessous, les mois les plus touchées par les épisodes de pollution ainsi qu'un état pluriannuel du nombre de dépassement de la valeur de 50  $\mu g/m^3$  en moyenne journalière pour les PM10.

#### Nombre de dépassements mensuels depuis 2002

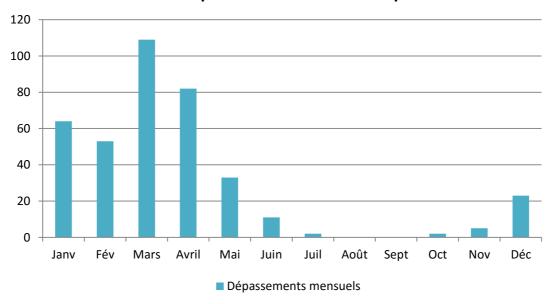


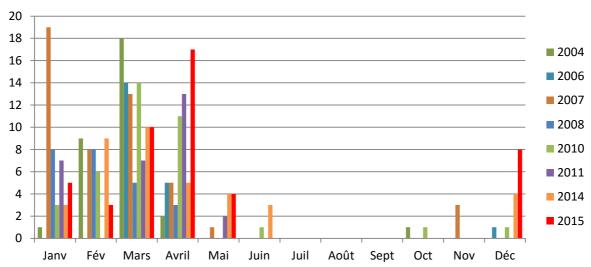
Figure récapitulative du nombre de dépassements depuis 2002 par mois

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> En bleu : données de la station située à EDF Jubelin (Caiena I) ; en rouge les données de la station située à Baduel (Caiena II), en violet les données de la station située à Matoury (Kalou).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Non Communiqué



#### Comparatif par mois du nombre de dépassements de quelques années clés



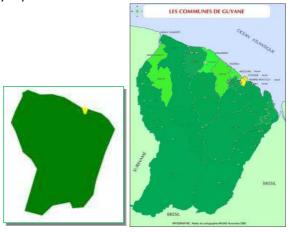
### **Conclusion**

L'année 2015, avec ses 47 dépassements enregistrés, est moins bonne que la moyenne des années précédentes, sans battre le record de 2007 où 49 jours de pollution aux particules sont relevés. On notera tout de même que cette année, le mois d'avril a supplanté le mois de mars en tant que mois le plus pollué de l'année.



## Annexe : Zonage de la Guyane au 1er Janvier 2010

Le zonage applicable au 01/01/2010 retenu pour la Guyane à l'occasion de la mise en œuvre de la directive européenne 2008/50/CE est le suivant :



- La ZUR (Zone urbaine régionale, 50 000 à 250 000 habitants) représenté en jaune comprend 3 communes Cayenne, Rémire-Montjoly et Matoury et compte plus de 100 000 habitants.
- La ZR (Zone rurale, inférieure à 50 000 habitants) représenté en vert comprend 19 communes constituants 5 unités urbaines qui sont :
  - St-Laurent-du-Maroni
  - Kourou
  - Macouria
  - Sinnamary
  - les autres communes